

Statuts et compétences

Le détail des compétences du SIVOM

Le SIVOM de l'arrondissement d'Ambert a été créé en 1978. Une compétence majeure lui a été confiée dès 1983, la collecte des Ordures Ménagères, ainsi que la gestion administrative du service ainsi créé.



Dès lors, des compétences « à la carte » sont venues compléter les missions du SIVOM. Chaque commune a pu choisir d'adhérer ou non à ces nouveaux services.

- 1985 : création du service informatique
- 1991 : création du service d'aide à la scolarité, en partenariat avec l'Éducation nationale
- 1996 : création du Petit Patrimoine
- 1999 : en relation avec le Conseil Général, mise en place du service d'insertion sociale des gens du voyage
- 2001 : création du service du tri sélectif
- 2005 : création du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- 2010 : soutien à la scolarité et à la parentalité

En 2008, le SIVOM devient un Syndicat Mixte. Les Communautés de communes ont adhéré en lieu et place des communes au service Ordures Ménagères. Le fonctionnement reste inchangé.